

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

SOMMAIRE

I - L'union Régionale des Associations Agréées du système de santé Bourgogne Franche-Comté

p3

- p 6. **1.1. Les associations membres**
- p 9. **1.2. La composition des instances**
- p 11. **1.3. L'équipe salariée**
- p 12. **1.4. L'activité de l'URAASS BFC**

II - L'animation du réseau et la représentation des usagers

p13

- p 13. **2.1. L'animation du réseau**
 - 2.1.1. Les réunions statutaires
 - 2.1.2. Diffusion du guide boîte à outils sur l'élaboration d'un projet des usagers
 - 2.1.3. Podcasts sur le vécu de patients et de proches touchés par une maladie chronique
 - 2.1.4. Journée régionale « Partageons nos savoirs »
- p 21. **2.2. La représentation des usagers du système de santé**
 - 2.2.1. Représentation des usagers en Commission des usagers et Conseil de surveillance
 - 2.2.2. Représentations de France Assos Santé BFC

III - L'expression des attentes et le plaidoyer

p23

- p 23. **3.1. Elaboration du plan stratégique régional 2023 - 2026**
- p 24. **3.2. Poursuite de la mise en œuvre des orientations stratégiques 2018 - 2022**
 - 3.2.1. Suivi du déploiement du numérique en santé
 - 3.2.2. Les vidéos prévention
- p 27. **3.3. Autres actions**
 - 3.3.1. Travaux du groupe régional CPTS
 - 3.3.2. Institut des vulnérabilités liées à la santé
 - 3.3.3. Participation à la révision du Schéma Régional de Santé
 - 3.3.4. Groupe de travail HAS/FORAP « Engagement des usagers »
 - 3.3.5. Echanges hebdomadaires France Assos Santé BFC et ARS BFC
 - 3.3.6. Déploiement du réseau des partenaires
- p 31. **3.4. Actions de plaidoyer**

IV - L'information des usagers, de leurs représentants et des acteurs associatifs

p34

- p 34. **4.1. La communication : les rituels**
- p 36. **4.2. La Journée Européenne de vos Droits en Santé (JEDS)**
- p 37. **4.3. La semaine de la sécurité des patients**
- p 38. **4.4. France Assos Santé BFC et la presse**
- p 38. **4.5. Participation à des actions organisées par les structures partenaires**

V - La formation des représentants des usagers

p40

VI - Participation aux actions de l'UNAASS

p43

I. L'UNION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ (URAASS BFC)

De son nom de marque **France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté**

France Assos Santé est le nom choisi par l'Union Nationale des Associations Agréées d'Usagers du Système de Santé (UNAASS) dont la mission est officiellement reconnue par son inscription dans le code de la santé publique via **la loi du 26 janvier 2016**. L'Union est une association nationale qui dispose aussi de représentations dans les territoires en région, les **Unions Régionales des Associations Agréées d'Usagers du Système de Santé**, délégations régionales de France Assos Santé.

France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté est l'une des 18 délégations régionales de l'UNAASS. Elle a été créée le 6 juillet 2017 dans la continuité d'une dynamique progressivement instaurée par les associations intervenant dans le champ de la santé depuis 1996 et qui a participé à ce qu'on appelle l'éclosion de la démocratie sanitaire.



France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté œuvre à représenter et défendre les intérêts communs de tous les usagers du système de santé, et mène au quotidien des actions qui se répartissent autour de **4 axes prioritaires** :



**Observer
et veiller**



Informier



Former

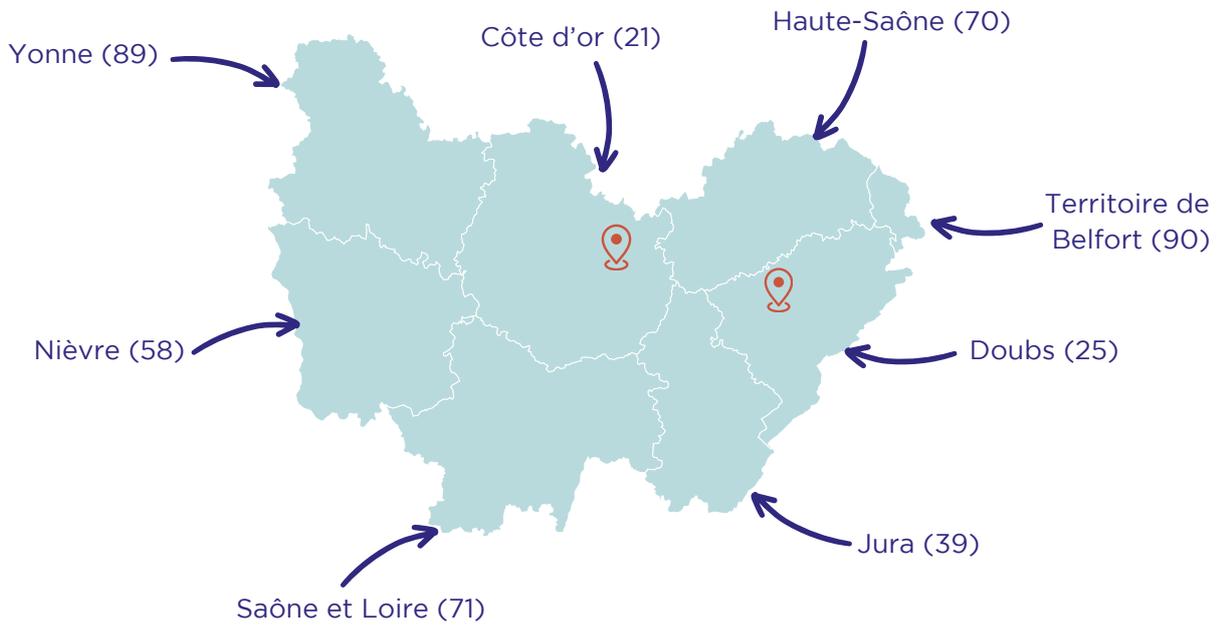


Communiquer

**UNE PRÉSENCE SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE POUR ●●●**

**DES ACTIONS
CONCRÈTES ET
COORDONNÉES !**

La délégation Bourgogne Franche-Comté couvre 8 départements



**Deux antennes
France Assos Santé BFC**

 **Maison des Associations
2 rue des Corroyeurs à Dijon**

 **1 route de Marchaux à Besançon**



**47 784
km²**

**2 800 000
habitants**

**8
départements**



1.1. LES ASSOCIATIONS MEMBRES

54

Associations agréées en santé adhérent à France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté au 31 décembre 2023

Les associations sont réparties en 7 collèges

Collège 1 : Défense des intérêts des personnes malades

ABIR Bourgogne (Association Bourguignonne des Insuffisants Respiratoires), ACPA 58 (ACcompagnement de la Personne Addictée et de son entourage), AFD 21 (Association Française des Diabétiques de la Côte d'Or), AFD 25 (Association Française des Diabétiques du Doubs), AFD 39 (Association Française des Diabétiques du Jura), AFD 58 (Association Française des Diabétiques de la Nièvre), AFD 71 (Association Française des Diabétiques de Saône et Loire), AFD 89 (Association Française des Diabétiques de l'Yonne), AFD BFC (Association Française des Diabétiques de Bourgogne Franche-Comté), AFGS (Association Française du Gougerot Sjögren et des syndromes secs), AFM Téléthon BFC (Association Française contre les Myopathies), AFPric (Association Française des Polyarthritiques et Rhumatismes Inflammatoires Chroniques), AIDES Bourgogne Franche-Comté, AVC 39 Jura, (Association d'aide aux victimes d'Accident Vasculaire Cérébral du Jura), Cardio Franche-Comté (Association de familles et de malades ou opérés cardio-vasculaires), Dépendances 21 (Soutien aux personnes en situation de dépendances et à leurs familles), France Rein Bourgogne, France Rein Franche-Comté, LNCC 21 (Ligue Nationale Contre le Cancer de Côte d'Or), LNCC 25 (Ligue Nationale Contre le Cancer du Doubs), LNCC 58 (Ligue Nationale Contre le Cancer de la Nièvre), LNCC 70 (Ligue Nationale Contre le Cancer de Haute Saône), LNCC 71 (Ligue Nationale Contre le Cancer de Saône et Loire), Revivre Côte d'Or (Groupe d'Entraide Mutuel d'aide aux personnes en difficulté à la suite de troubles mentaux ou en rupture avec la société), SOS Hépatites et maladies du foie BFC, Transhépate (Fédération régionale des malades et transplantés hépatiques région Bourgogne Franche-Comté).

Collège 2 : défense des intérêts des personnes âgées et des retraités

FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités).

Collège 3 : défense des intérêts des personnes en situation de handicap

AFTC BFC (Association des Familles des Traumatés Crâniens et cérébros-lésés Bourgogne Franche-Comté), APF France Handicap BFC (APF France Handicap Bourgogne Franche-Comté), ASBH (Association Spina Bifida Handicaps associés), France Alzheimer 21 (France Alzheimer de Côte d'or), France Alzheimer 25 (France Alzheimer du Doubs), France Alzheimer 39 (France Alzheimer du Jura), UNAFAM 39 (Union Nationale des Amis et Familles de personnes Atteintes de Maladie et/ou handicap psychique du Jura), UNAFAM 71 (Union Nationale des Amis et Familles de personnes Atteintes de Maladie et/ou handicap psychique de Saône et Loire), UNAFAM BFC (Union Nationale des Amis et Familles de personnes Atteintes de Maladie et/ou handicap psychique Bourgogne Franche-Comté), UNAPEI BFC (Union Nationale des Associations de Parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis Bourgogne Franche-Comté).

Collège 4 : défense des intérêts des familles

UDAF 21 (Union Départementale des Associations Familiales de Côte d'Or), UDAF 25 (Union Départementale des Associations Familiales du Doubs), URAF BFC (Union régionale des associations familiales de Bourgogne Franche-Comté)

Collège 5 : défense des intérêts des consommateurs

CDAFAL 39 (Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques du Jura), CDAFAL 70 (Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques de Haute Saône), CLCV 25 (Association de consommateurs et d'usagers - Consommation, Logement et Cadre de Vie du Doubs), CRAFAL BFC (Coordination Régionale des Associations Familiales Laïques de Bourgogne Franche-Comté), UFC QUE CHOISIR 21 (Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR de Côte d'Or), UFC QUE CHOISIR 25 (Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR du Doubs), UFC QUE CHOISIR 71 (Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR de Saône et Loire)

Collège 6 : défense des intérêts des personnes en situation de précarité

Aucune association adhérente en région

Collège 7 : défense et promotion de la qualité et de la sécurité de la prise en charge ainsi que la santé et l'environnement

ADMD (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité), AMHE (Association de défense des Malades Hospitalisés et de personnes âgées en Etablissements), ARUCAH BFC (Association des Représentants des Usagers dans les Cliniques, les Associations et les Hôpitaux de Bourgogne Franche-Comté), JALMALV Besançon (Jusqu'A la Mort Accompagner La Vie du Doubs), JALMALV Bourgogne (Jusqu'A la Mort Accompagner La Vie de Bourgogne), VMEH 89 (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers de l'Yonne), Les Amis de l'Hôpital (Réconfort moral par des visites régulières auprès des personnes hospitalisées - Hôpital Nord Franche-Comté).

Les mouvements en 2023

Deux associations n'ont pas souhaité renouveler leur adhésion en 2023 :

- Alliance Maladies Rares (Collège 1)
- CDAFAL 25 (Collège 5)

L'association URILCO (Collège 1) ne disposant plus d'agrément régional, n'a pas pu renouveler son adhésion.

Six associations ont rejoint le réseau des associations membres de France Assos Santé BFC :

Cinq associations membres d'une association nationale :

- Collège 1
 - AFD 39
 - SOS Hépatites et Maladies du Foie BFC
- Collège 3
 - UNAFAM 39
 - UNAFAM 71
- Collège 4
 - UDAF 21

Une association régionale :

- Collège 7
 - Les Amis de l'hôpital** : association qui a pour objet d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées en Ehpad, d'y créer une animation socio-culturelle et une ouverture sur le monde extérieur.

Bienvenue à ces associations



RAPPEL DE LA PROCÉDURE D'ADHÉSION :

- LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES À UNE ASSOCIATION NATIONALE SONT EXEMPTÉES DE COTISATION. ELLES DOIVENT NÉANMOINS RETOURNER LEUR BULLETIN D'ADHÉSION À LA DÉLÉGATION.
- LES ASSOCIATIONS RÉGIONALES AYANT UN AGRÉMENT RÉGIONAL DOIVENT S'ACQUITTER D'UNE COTISATION (35 €).

1.2. LA COMPOSITION DES INSTANCES

La composition du Comité régional et du Bureau a été modifiée en fin d'année 2023, à la suite de démissions de membres :

- **Sylvie CRELIER**, de l'association **APF France Handicap**, membre titulaire du Comité régional et membre du Bureau.

Sa démission fait suite à son élection au Conseil d'Administration National APF France handicap. Cette nouvelle fonction ne lui permettant plus d'assurer sa mission d'élue au sein de la délégation.

- **Bernard AVON**, suppléant de Sylvie CRELIER, a souhaité également quitter le Comité régional pour se consacrer pleinement à d'autres activités au sein de son association.

- **Régine HUMBERT**, de l'association **UFC Que Choisir 71**, membre titulaire du Comité régional, a quitté la région.

RAPPEL DE LA PROCÉDURE DE NOMINATION/ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DES INSTANCES :

- NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ RÉGIONAL À LA SUITE D'UN DÉPART : LES MEMBRES DU COMITÉ RÉGIONAL COOPTENT EN SÉANCE LE(S) REMPLAÇANT(E)S (TITULAIRE ET/OU SUPPLÉANT) PROPOSÉS PAR L'ASSOCIATION. CETTE NOMINATION EST VALABLE JUSQU'AU LA FIN DU MANDAT EN COURS (SOIT MAI 2025).*
- ÉLECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU À LA SUITE D'UN DÉPART : LES CANDIDATURES SONT OUVERTES À L'ENSEMBLE DES MEMBRES TITULAIRES DU COMITÉ RÉGIONAL. LE VOTE EST RÉALISÉ À BULLETIN SECRET. LES MEMBRES TITULAIRES DU COMITÉ RÉGIONAL (OU SUPPLÉANT SI LE TITULAIRE EST ABSENT), AINSI QUE LES MEMBRES AYANT UN POUVOIR PEUVENT VOTER. LA PERSONNE OBTENANT LE PLUS DE VOIX ET PLUS DE 50% DES VOIX EST ÉLUE.*



Le Conseil de région **APF France Handicap** a mandaté 2 nouvelles personnes pour le représenter au sein des instances de France Assos Santé BFC. Il s'agit de :

Martine CUENOT, en tant que candidate titulaire, membre associé au Conseil Départemental APF France Handicap de Côte d'Or.

Sylvie VIALET, en tant que candidate suppléante, représentante régionale APF France Handicap BFC, représentante départementale APF France handicap de Saône-et-Loire.



Les Présidents des associations **UFC Que Choisir 71 et 21** ont mandaté **Christian CHAUDOUET** pour remplacer Régine HUMBERT.

Le Comité régional du 4 décembre a procédé à la nomination/élection des nouveaux membres, conformément à la procédure.

Les 3 candidats proposés pour siéger au Comité régional ont été cooptés.

Martine CUENOT a présenté sa candidature pour le Bureau et a été élue membre du Bureau à l'unanimité des 19 membres présents et représentés.

Lors de ce même Comité, **Philippe FLAMMARION** a fait part de sa candidature pour remplacer Sylvie CRELIER dans son mandat de suppléant pour la représentation de la délégation au sein du Conseil d'Administration de l'UNAASS. Il est élu à l'unanimité par vote à main levée.



Nouvelle composition du Comité Régional et du Bureau

Les membres du Bureau



Marie-Catherine
EHLINGER
Présidente
CRAFAL BFC
Collège 5



Philippe
FLAMMARION
1er Vice-Président
ARUCAH
Collège 7



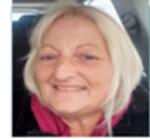
Dominique
JACQUOT
Titulaire
CARDIO Franche-
Comté
Collège 1



Emmanuel
BODOIGNET
Titulaire
AIDES
Collège 1



Danièle
DESMERGER
Titulaire
AFPric
Collège 1



Martine CUENOT
MAUDONNET
Titulaire
APF France Handicap
BFC
Collège 3



Anne-Marie
BONNOT
Titulaire
URAF BFC
Collège 4



Maurice DECKMIN
Titulaire
UNAPEI
Collège 3



Mireille CALISTI
Titulaire
VMEH
Collège 7

Les membres du Comité régional

	Association	Collège	Poste	Civilité	Nom	Prénom	Bureau
1	ADMD	7	Titulaire	Madame	COURROY	Sylvie	
			Suppléante	Madame	LOUBET	Jeanne	
2	AFD BFC	1	Titulaire	Monsieur	YVRAY	Robert	
			Suppléante	Madame	SECH	Nadia	
3	AFPric	1	Titulaire	Madame	DESMERGER	Danièle	X
			Suppléante	Madame	RENARD	Edith	
4	AFTC BFC	3	Titulaire	Madame	MAUDUIT	Corinne	
			Suppléant	Monsieur	GUYOT	Jean	
5	AIDES	1	Titulaire	Monsieur	BODOIGNET	Emmanuel	X
			Suppléant	Monsieur	LEONARD	Jérémy	
6	APF France Handicap BFC	3	Titulaire	Madame	MAUDONNET	Martine	
			Suppléant	Madame	VIALET	Sylvie	
7	ARUCAH BFC	7	Titulaire	Monsieur	FLAMMARION	Philippe	X
			Suppléant	Monsieur	LECOMTE	Serge	
8	Cardio FC	1	Titulaire	Monsieur	JACQUOT	Dominique	X
			Suppléant	Monsieur	PERRIGUEY	Bernard	
9	CRAFAL BFC	5	Titulaire	Madame	EHLINGER	Marie-Catherine	X
			Suppléant	Monsieur	ROUX	Jean-Hugues	
10	DEPENDANCES 21	1	Titulaire	Madame	LAURENT	Christiane	
			Suppléant	Monsieur	DECOMBARD	Christian	
11	FNAR	2	Titulaire	Madame	CHANTELOUBE	Béatrice	
			Suppléant	Monsieur	QUESSEVEUR	Guy	
12	France AVC 39	1	Titulaire	Monsieur	PETITJEAN	Didier	
			Suppléant	Monsieur	ROUX	Jacques	
13	JALMALV Bourgogne	7	Titulaire	Madame	LOBREAU	Mireille	
			Suppléante	Madame	MARTIN	Marie	
14	TRANSHEPATE BFC	1	Titulaire	Monsieur	FAGES	Armand	
			Suppléant	Monsieur	CASAGRANDE	Pascal	
15	UFC QUE CHOISIR	5	Titulaire	Monsieur	CHAUDOUET	Christian	X
			Suppléant	Monsieur	HEYMANN	Alain	
16	UNAFAM BFC	3	Titulaire	Monsieur	APPLETON	John	
			Suppléante	Madame	GIBEY	Marie-France	
17	UNAPEI BFC	3	Titulaire	Monsieur	DECKMIN	Maurice	X
			Suppléant	Monsieur	GOMES	José	
18	URAF BFC	4	Titulaire	Madame	BONNOT	Anne-Marie	X
			Suppléant	Monsieur	DAUBIGNEY	Marc	
19	VMEH 89	8	Titulaire	Madame	CALISTI	Mireille	X
			Suppléante	Madame	CHAILLOU	Sylvie	

1.3. L'EQUIPE SALARIEE

L'équipe salariée est composée de 3 personnes :

- 1 coordinatrice (1 ETP) Patricia MINARY DOHEN
- 1 chargée de mission polyvalente (0.9 ETP) Coralie JARDON
- 1 chargée de gestion administrative – correspondante formation (1 ETP) Elodie HONG-VAN

L'équipe a été en sous-effectif de fin juillet à la mi-décembre, du fait de l'absence d'une des salariées. Elle a fonctionné à 1,9 ETP durant cette période.

De nombreuses réunions ont été organisées tout au long de l'année :

- 11 réunions d'équipe en visioconférence,
- 3 réunions de coordinateurs de délégations, en présentiel à PARIS (1) ou en visioconférence (2),
- 5 réunions de correspondants formation, en présentiel à PARIS (1) ou en visioconférence (4),
- 1 réunion par semaine avec la Présidente.

Les salariées ont participé à diverses formations au cours de l'année



Formation à la technique d'interview, 1 journée à Besançon le 31 janvier : 1 salariée

Formation « Dynamisez vos Groupes de Travail », 2 jours en présentiel à Paris, un module en e-learning et 2 sessions en classe virtuelle, entre le 6 et le 15 mars : 1 salariée

« Supervision, approfondissement à la conduite de groupes d'échanges des pratiques », 3 heures en visioconférence le 17 avril : 1 salariée

Séance de Double écoute Santé Info Droits, ½ journée à Paris le 19 avril : 1 salariée

Atelier « Comprendre les enjeux de la E-santé », en visioconférence 6 juin : 1 salariée

Formation « Recueillir l'expression des usagers », 1 journée à Dijon 15 juin : 1 salariée

Formation « Administrateur logiciel Eudonet niveaux 1 et 2 », nouveau logiciel de gestion de l'annuaire des RU, 2 jours à Paris les 11 et 13 juillet : 1 salariée

Formation à l'utilisation du logiciel « Eudonet », 1 journée à Paris le 20 juin : 2 salariées

Formation à l'utilisation du logiciel « e-Parcours », nouveau logiciel de gestion des formations : 2 classes virtuelles de 2h, les 12 et 15 septembre : 1 salariée

Maintien - actualisation des compétences en Santé Sécurité au travail (SST), 1 journée à Besançon 5 décembre : 1 salariée

1.4. L'ACTIVITÉ DE L'URAASS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

L'activité de l'URAASS BFC s'articule autour des missions prévues par le décret n° 2017-90 du 26 janvier 2017 relatif à l'Union Nationale des Associations Agréées du Système de Santé.

Ces missions sont déclinées par programme :

L'ANIMATION DU RÉSEAU ET LA REPRÉSENTATION DES USAGERS

L'EXPRESSION DES ATTENTES ET PLAIDOYER

L'INFORMATION DES USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ, DE LEURS REPRÉSENTANTS ET DES ACTEURS ASSOCIATIFS

LA FORMATION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS



II. L'animation du réseau et la représentation des usagers

2.1. L'ANIMATION DU RÉSEAU

Les réunions ont été organisées soit en présentiel, soit en visioconférence ou soit en format mixte : présentiel et visioconférence.

2.1.1. Les réunions statutaires

Les tableaux ci-dessous indiquent le nombre de réunions d'instances organisées en 2023 et le nombre de participants à chaque réunion.

Réunions de Bureau

Date	Format	Nombre de participants élus	Nombre de participants salariés
25/01/2023	Présentiel	6	3
14/03/2023	Mixte	7	3
23/05/2023	Visio	5	2
04/07/2023	Mixte	7	2
12/09/2023	Visio	6	2
14/11/2023	Mixte	6	2

Réunions du Comité régional

Les réunions du Comité régional ont lieu en présentiel à Dijon.

Le Comité régional est composé de **19 membres titulaires** et **19 membres suppléants** ainsi qu'un membre invité permanent.

Date	Nombre de participants élus Titulaires	Nombre de participants élus suppléants	Membre invité présent	Nombre de mandats de représentation	Nombre de participants salariés
21/02/2023	8	6	1	2	3
06/04/2023	11	4	1	4	3
28/09/2023	8	4	0	4	2
04/12/2023	13	5	1	2	2



Comité régional du 6 avril 2023 à Dijon avec intervention du Pôle de gérontologie et d'innovation (PGI) de BFC

L'Assemblée régionale

L'Assemblée régionale s'est tenue en présentiel, le 27 avril à Dijon. Vingt associations étaient présentes et 10 représentées. Les 3 salariées de France Assos Santé BFC étaient également présentes.



Après une première partie dédiée à l'ordre du jour statutaire, l'Assemblée a accueilli le Professeur Régis AUBRY et Lucas PEUTOT pour une présentation de l'Institut de Prévention des Vulnérabilités liées à la santé.

2.1.2. Diffusion du guide boîte à outils sur l'élaboration d'un projet des usagers

Ce guide a été construit par France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté en partenariat avec la **Structure Régionale d'Appui BFC** (Réseau Qualité des Etablissements de Santé BFC - RéQua).

Après un bref rappel réglementaire et méthodologique, le guide propose 7 outils, dont certains font référence aux documents existants sur le sujet :

* Le guide national « Construire et faire vivre le projet des usagers en établissements de santé : repères méthodologiques à destination des CDU et directions » - France Assos Santé - HAS et Fédérations - 2018 »,

* Le dépliant « Un projet des usagers, c'est quoi ? » créé par France Assos Santé Normandie,

* Le guide « Construire un projet des usagers en 6 étapes » rédigé par France Assos Santé Centre Val de Loire,

* La fiche diagnostic projet des usagers de France Assos Santé.



La boîte à outils propose un argumentaire sur lequel s'appuyer pour convaincre de l'intérêt de rédiger un projet des usagers, ainsi qu'une lettre de mission, précisant ce que l'on attend des personnes chargées de l'élaboration du projet des usagers. Enfin, le lecteur trouvera des exemples de thèmes et de sources bibliographiques à exploiter pour la rédaction de son projet.

Le guide a été envoyé à chaque représentant des usagers de la région au début du mois de février.

Il a également été transmis par le RéQua aux services qualité des établissements de santé et à l'ensemble des autres Structures Régionales d'Appui (SRA). Côté France Assos Santé, il a été diffusé au mois d'avril à l'ensemble des délégations.

Il existe en version dématérialisée et en version papier.

La version papier a été transmise aux RU qui ont fait part de leur souhait de s'engager dans un projet des usagers. La démarche a été lancée dans 4 établissements au cours de l'année.

2.1.3. Création d'une série de podcasts sur le vécu de patients et de proches touchés par une maladie chronique

Le projet a été lancé par l'Unité Transversale pour l'Education du Patient (UTEP) du CHU de Besançon et a été mené en partenariat avec France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté.

Il a consisté à recueillir des témoignages de patients, appréhendés sous différents angles, selon la pathologie et le vécu de chaque personne.



Les objectifs sont multiples :

- Créer une « banque de podcasts » de témoignages de patients à l'heure où environ 1/3 de la population française est touchée par une maladie chronique et où le podcast devient un média de référence,
- Valoriser les savoirs expérientiels des patients, ainsi que les compétences psycho-sociales qu'ils ont mis en œuvre pour s'adapter à leur pathologie,
- Donner accès aux patients atteints d'une maladie chronique à des ressources audios de leurs pairs,
- Mettre à disposition des ressources pour la formation des étudiants et des professionnels de santé, le podcast ayant démontré sa pertinence et son efficacité dans la pédagogie et l'apprentissage,
- Etayer la diffusion de la « culture Education Thérapeutique » par de nouveaux médias.

Un partenariat a été sollicité avec la société de production de podcasts, les Cavalcades, afin de bénéficier d'une expertise en termes de montage audio.

Le projet a bénéficié du soutien financier de la **Fondation de France**, qui en a perçu l'originalité et l'intérêt dès son origine.

Le format audio permet l'anonymisation des témoins.

Le rôle de France Assos Santé BFC a été le suivant :

- Identifier et mettre en lien l'UTEP avec des patients issus d'associations du réseau, France Assos Santé BFC a proposé 3 témoins issus d'associations membres,
- Apporter un regard extérieur en participant au groupe projet dès sa mise en place,
- Participer à l'enregistrement de podcasts, aux interviews et contribuer au montage des podcasts,
- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication.



Les membres du Comité de Pilotage ont été formés à la technique d'interview par une journaliste professionnelle et un membre de la société de production. Les interviews de patients ont été réalisées entre mars et juillet 2023.

Cette série de 10 podcasts a été diffusée à l'automne 2023.

Parce que l'annonce d'une maladie déséquilibre, parce que la vie avec une maladie chronique est un équilibre fragile qui nécessite des ajustements pour retrouver de nouveaux équilibres, « Des/équilibres » est le titre choisi pour cette série.

« Des/équilibres » c'est, entre autres, Lydie qui raconte la douleur de l'annonce diagnostic de la maladie de son fils ; Etienne atteint du VIH depuis 1 an et demi qui décrit l'ambivalence du vécu avec cette maladie vis-à-vis du regard des autres ; ou encore Clémence porteuse de la mucoviscidose dont les perspectives de vie ont changé avec l'arrivée d'un nouveau traitement il y a un an...



Ces 10 témoignages intimes et sensibles, valorisent les savoirs et compétences des patients et proches touchés par une maladie chronique.

Ces épisodes d'une vingtaine de minutes accessibles à tous, sont :

- Une ressource innovante pour la formation des étudiants et professionnels de santé,
- Une parole utile aux personnes malades, leurs proches et aidants.

Ces podcasts sont accessibles grâce au QR Code présent sur le visuel, et disponibles sur les plateformes d'écoute :

Les Cavalcades : <https://lescavalcades.fr/podcast/des-equilibres/>

Apple Podcasts <https://podcasts.apple.com/us/podcast/deséquilibres/id1710727972>

Spotify : <https://open.spotify.com/show/4VdwDy54XBeZe3eMJmgzSg>

Deezer : <https://www.deezer.com/fr/show/1000341891>

2.1.4. Journée régionale « Partageons nos savoirs »

Cette journée a été organisée par le groupe de travail régional « Prévention ».

Elle s'est tenue le 18 octobre 2023 à Besançon, et présentait un double objectif :

- Réunir les différents acteurs de la prévention,
- Valoriser les actions menées par France Assos Santé BFC, ses associations membres et les partenaires dans le champ de la prévention.



Maurice DECKMIIN (UNAPEI BFC) - référent élu du groupe de travail régional Prévention

Elle a réuni **42 participants** de tout horizon, ce qui a favorisé l'interconnaissance et le partage :

- Associations membres,
- Représentants des usagers,
- Institut Régional d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS),
- Commission prévention de la Conférence, Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA),
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
- Structure Régionale d'Appui BFC, (RéQua),
- Professionnels des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS),
- Professionnels des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC),
- Fédération des Maisons de Santé et de l'exercice Coordonné (FeMaSCo),
- Unité Transversale pour l'Education du Patient (UTEP) du CHU de Besançon,
- Ainsi que le chargé de mission de France Assos Santé Grand-Est.

Journée thématique "Partageons nos savoirs"

Mercredi 18 octobre à Besançon



Programme

Matin

9h30 Café d'accueil 

10h00 Ouverture de la journée

Marie-Catherine EHLINGER, Présidente France Assos Santé BFC

10h05 Les vidéos prévention des associations : présentation et retour d'expérience

Coralie JARDON, chargée de mission et Maurice DECKMIN, référent du groupe de travail prévention France Assos Santé BFC, Didier PETITJEAN et Jacques GUYON, Association AVC 39 Jura

11h20 L'Institut de prévention des vulnérabilités liées à la santé (IPVS)

Lucas PEUTOT, chargé de mission IPVS



Pause déjeuner

Après-midi

13h35 La démarche de capitalisation des expériences en prévention et promotion de la santé

Patricia MINARY DOHEN, coordinatrice France Assos Santé BFC, Benoît FAVERGE, chargé de mission France Assos Santé Grand-Est, Aude MAIRE, Association des Familles de Traumatisés Crâniens et cérébro-lésés (AFTC BFC), Jérémy LEONARD, responsable de région AIDES et membre du groupe de travail prévention France Assos Santé BFC

14h45 Travaux de la Commission spécialisée prévention de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA)

Isabelle MILLOT, Présidente de la Commission spécialisée Prévention, Anne-Marie BONNOT représentante des usagers (UDAF 71) et Mireille LOBREAU, représentante des usagers (JALMALV Bourgogne)

15h45 Présentation de podcasts de vécus de patients et de proches touchés par une maladie chronique

Cécile ZIMMERMANN, médecin, Emma GILLARD, psychologue, UTEP CHU Besançon Sophie WOLFER, témoin podcast et Coralie JARDON, France Assos Santé BFC

16h30 Mot de clôture



Un questionnaire d'évaluation en ligne a été transmis aux participants dans la semaine qui a suivi la journée. Vingt-neuf personnes y ont répondu, soit un taux de réponse de 69 %.

Tous les répondants se sont déclarés être très satisfaits (82,8 %) ou satisfaits (17,2%).

Cette journée a été suivie de rencontres avec la CPTS Besançon Métropole et la FeMaSCo, à la demande de chacune de ces 2 structures. L'objet de ces réunions était de mieux se connaître entre équipes opérationnelles et présenter nos travaux respectifs.



2.2. LA REPRESENTATION DES USAGERS DU SYSTEME DE SANTE



France Assos Santé BFC anime un réseau de plus de 500 **représentants des usagers** toutes instances confondues.

2.2.1. Représentations des usagers en commission des usagers et en conseil de surveillance

Le tableau ci-dessous présente l'état des lieux de la représentation des usagers en Commission des usagers et en Conseil de surveillance au 31 décembre 2023.

	Nbre Etablissements de santé	Commission Des Usagers			Nbre Etablissements de santé	Conseil de Surveillance		
		Nombre de postes pourvus	Nombre de postes à pourvoir	RU à former		Nombre de postes pourvus	Nombre de postes à pourvoir	RU à former
Côte d'Or	21	78	6	8	8	15	1	2
Doubs	17	63	5	10	10	18	2	0
Jura	13	37	15	5	6	11	1	1
Nièvre	17	36	32	2	9	10	8	1
Haute Saône	7	25	3	0	1	2	0	0
Saône et Loire	29	101	15	24	13	23	3	0
Yonne	17	56	12	4	7	14	0	0
Territoire de Belfort	3	10	2	2	2	4	0	0
	124	406	90	55	56	97	15	4

2.2.2. Représentations de France Assos Santé BFC

Tout au long de l'année, la délégation informe le réseau sur les postes restant à pouvoir toutes instances confondues. Ainsi en 2023, 45 mandats ont fait l'objet d'un nouvel appel à candidature.

France Assos Santé BFC est représentée par différents membres de ses instances :

- À la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) et ses commissions,
- Au sein de la Plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie portée par l'Université Bourgogne Franche-Comté,
- Au Comité d'Orientation du pôle fédératif de recherche et de formation de Bourgogne Franche-Comté. Ce pôle a pour principal objectif d'aider les décideurs (ARS, collectivités territoriales) à définir les politiques régionales en santé publique,
- Au Conseil d'orientation de l'Espace de Réflexion Ethique BFC (ERE BFC),
- Au Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins(CPIas BFC),
- À la Maison d'Accueil Hospitalière de Dijon,
- À la Communauté d'Universités et Etablissements Bourgogne Franche-Comté (COMUE),
- Au Comité Régional Consultatif d'allocation Ressources (Urgences, Psychiatrie et SSR),
- Au Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Franche-Comté, à la Plateforme Territoriale d'Appui 71 (DAC 71),
- Au Comité régional Silver économie en lien avec le Pôle de Gériatrie et d'innovation BFC (PGI). L'année 2023 d'ailleurs marque l'adhésion de France Assos Santé BFC au PGI,
- À l'Instance Régionale de l'Amélioration et de la Pertinence des Soins (IRAPS),
- À la Commission Paritaire Régionale (CPR) de suivi de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), et au sein de plusieurs CPTS,
- Au Comité stratégique de la politique régionale du médicament de l'ARS BFC,
- Au Comité de pilotage de l'Institut de Prévention des Vulnérabilités liées à la Santé (IPVS),
- Au Comité de pilotage de l'Unité Transversale pour l'Education du Patient (UTEP) du CHU de Besançon,
- Au réseau régional de cancérologie Bourgogne Franche-Comté (OncoBFC).

III. L'expression des attentes et le plaidoyer

3.1. ELABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE RÉGIONAL 2023 - 2026

L'année 2023 a été marquée par l'élaboration du nouveau plan stratégique régional 2023 - 2026. Ce nouveau plan a été construit avec les membres du Comité régional, titulaires et suppléants.

La délégation a suivi les recommandations émises par le cabinet qui a accompagné l'UNAASS dans la démarche. La définition du plan stratégique régional a ainsi été réalisée en plusieurs étapes :

Un **webinaire** animé par la coordinatrice de la délégation, pour **présenter les 3 ambitions et les 9 objectifs stratégiques du nouveau plan**.

1 Les vidéos de présentation des ambitions de ce plan, mises à disposition par le siège de France Assos Santé, ont été présentées pour expliquer la démarche. Ce webinaire a été organisé le 17 mai. Il a réuni 15 participants sur les 38 membres invités (39 %).

2 Un **questionnaire** envoyé pour **pré-sélectionner, à partir d'un catalogue, les actions prioritaires** à mettre en place en région et identifier les thématiques prioritaires à travailler en matière de plaidoyer. Le questionnaire a été envoyé le lendemain du webinaire. Les membres du Comité régional disposaient de 15 jours pour répondre. Dix-sept personnes (45 %) ont répondu.

Un **séminaire** animé par la coordinatrice et la chargée de mission de la délégation, dans le but de **retenir les actions régionales à mettre en œuvre**.

3 Le séminaire s'est déroulé sur 2 jours : le 12 juin et le 19 septembre. En effet, les participants ont souhaité pouvoir disposer d'un temps de réflexion avant d'arrêter les actions prioritaires à mettre en place en région. Dix-huit personnes étaient présentes la première journée, et 14 la deuxième.

Sur le plan de la méthode, les vidéos d'explication des ambitions ont été visionnées. Les participants ont été répartis en ateliers de 4 personnes, chaque groupe devant se positionner sur les actions et les thématiques priorisées en amont par le questionnaire. La méthode d'animation utilisée a été la méthode des Chapeaux de la réflexion « De BONO », permettant aux participants de partager leur vision, de bonifier collectivement une proposition ou d'éclairer une proposition de décision.

Au total, **8 fiches actions ont été retenues par la délégation**, 3 pour l'ambition Réseau et 5 pour l'ambition Démocratie en santé. Deux thématiques ont été retenues prioritaires à travailler dans le cadre du plaidoyer : **la prévention et l'accès aux soins**.

Le détail des actions à mener pour les 3 années à venir est disponible en annexe.

3.2. POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2018 - 2022

Les travaux mis en place dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Comité régional en mai 2018, se sont poursuivis en 2023, notamment les actions liées au déploiement du numérique en santé et à la prévention.

3.2.1. SUIVI DU DÉPLOIEMENT DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ PAR LE GROUPE « E-SANTÉ »

Le groupe s'est réuni 6 fois dans l'année, les réunions se sont tenues en visioconférence, mode de fonctionnement retenu par les membres de ce groupe depuis 2 ans, cela permet des temps de travail plus courts et plus réguliers.

Ses actions 2023 :

- Diffusion du mini guide interactif « Se repérer dans la e-Santé »



Pour rappel, ce mini guide constitue un support de communication « e-santé » créé par et pour des usagers. Il est le fruit d'un travail collaboratif entre les membres du groupe de travail régional et les services supports de France Assos Santé : numérique en santé et communication. Il se compose d'un flyer, complété d'une version numérique détaillée.

Une impression de 10 000 exemplaires du flyer de présentation du mini-guide interactif e-santé avait été réalisée fin 2022.

Un courrier accompagné d'une vingtaine d'exemplaires a été envoyé entre le 3 et le 13 janvier :

- à toutes les associations membres (52),
- aux maisons France Services (202),
- aux maisons des usagers des établissements de santé (6),
- aux maisons des associations (14),
- aux Pôle Gérontologique et d'Innovation, Maisons des Séniors, réseaux gérontologie (44), CLIC (11),
- aux CPAM (28),
- aux CCAS (61), MDPH (8),
- ainsi qu' aux CPTS et aux DAC, à l'Espace Santé Dole Nord Jura,
- et aux membres du groupe de travail afin d'en faire un relais auprès de leurs réseaux et d'accompagner cette diffusion.

Une communication par mail a été réalisée au cours du mois de janvier auprès des associations membres, des RU, des établissements de santé avec l'envoi du courrier et du flyer de présentation du mini-guide. Le service de démocratie en santé de l'ARS a également partagé cette communication au sein de l'Agence.

Au niveau France Assos Santé national, un [article a été publié sur l'extranet du site internet](#) (réseau interne salariés, associations, RU, élus etc...) ainsi que dans la [newsletter interne de France Assos Santé](#) de décembre 2022, rubrique « Ce qu'il ne fallait pas manquer ».

L'outil a également été présenté lors du webinaire sur la thématique de l'inclusion numérique organisé par France Assos Santé le 3 mars. Suite à cette présentation, des exemplaires ont été demandés par des participants.

Des éléments du mini-guide sont également intégrés aux [supports pédagogiques de l'atelier "Comprendre les enjeux de la e-santé"](#) animé par France Assos Santé dans le cadre de la formation.



- [Intégration de France Assos Santé BFC au Comité stratégique régional e-Santé Bourgogne Franche-Comté \(COSTRA\)](#)

Il s'agit d'une instance de concertation stratégique, visant à réunir les principaux acteurs publics et privés de l'écosystème santé-social concernés par le numérique en Bourgogne Franche-Comté.

La réunion de lancement de ce Comité a eu lieu le 28 mars à l'ARS à Dijon.

France Assos Santé BFC a été invitée à rejoindre le comité.

Le référent et un membre du groupe de travail e-santé, ainsi que la chargée de mission, pilote de ce groupe, ont été cooptés par le Bureau pour intégrer ce Costra régional e-santé. Trois réunions ont eu lieu au cours de l'année.

- [Sollicitation du chargé de mission « Télésanté » à l'ARS BFC](#)

La délégation a été sollicitée pour rendre un avis sur l'aspect éthique de l'annonce par téléconsultation, des résultats d'un examen "TEP Scan" réalisé en médecine nucléaire pour des indications variées (cancérologie, neurologie, infectiologie...). Il était précisé que toute annonce liée à un diagnostic de cancer, est écartée du dispositif et ne sera en aucun cas traitée par de la téléconsultation.

Les membres du groupe de travail régional e-Santé se sont concertés pour donner réponse. Le chargé de mission numérique en santé à France Assos Santé, a également été consulté.

- [Sollicitation pour la relecture de la fiche e-santé du Schéma Régional de Santé \(SRS\)](#)

Dans le cadre du Costra e-Santé la délégation a été invitée à la relecture de la proposition de fiche e-santé du Schéma Régional de Santé (SRS). Les remarques émises ont été prises en compte.

- [Participation à la conférence de consensus sur les données de santé des 1er et 2 avril](#)

Un membre de l'association ADMD et un membre de l'association JALMALV Bourgogne étaient présents pour représenter France Assos Santé BFC. L'objectif était de construire des éléments de langage et des outils de communication accessibles à tout public autour de l'usage des données de santé.

- [Projet e-closion de l'EHESP \(Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique\)](#)

Le chargé de mission numérique en santé du siège a sollicité les délégations au sujet d'une formation délivrée par l'EHESP sur la télémédecine. Toute délégation disposant de support vidéo sur la thématique était invitée à le faire savoir. La délégation a transmis la vidéo sur le retour d'expérience en télémédecine tournée à Baume les Dames en 2019. Cette vidéo a été retenue.

3.2.2. LES VIDÉOS PRÉVENTION

Le groupe s'est réuni 3 fois au cours de l'année, en visioconférence, en présentiel et en modalité mixte (présentiel et visioconférence). Il a poursuivi la réalisation de vidéos de valorisation des actions de prévention menées par les associations, travaux initiés en 2020.

Pour rappel, les objectifs de ces vidéos sont doubles :

- Faire connaître et reconnaître les actions des associations et diffuser leurs messages de prévention. Ce sont de véritables outils de communication qui peuvent être utilisés par exemple dans les salles d'attente des établissements et des maisons de santé,
- Servir de support d'échanges lors d'actions de prévention auprès des usagers en lien avec des professionnels de santé notamment au sein des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

En 2023, le groupe a orienté ses actions vers la communication des 3 vidéos réalisées, et la finalisation de la 4ème vidéo sur la thématique de l'addiction avec l'association Dépendances 21.

- Communication sur les vidéos réalisées



Les vidéos sont postées sur la chaîne YouTube France Assos Santé BFC depuis le 20 octobre 2022 :

- “L’AVC c’est comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, ... et après” **313 vues**
- “Les actions de prévention de la Ligue Contre le Cancer du Doubs : au plus près des usagers !” **89 vues**
- “Prévention : se servir de son expérience en tant que patient pour en parler !” c’est la vidéo de présentation du projet **86 vues**.

La vidéo de l'association AVC 39 est mise à l'honneur sur la page Facebook de France Assos Santé BFC à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre les AVC en octobre.

Trois teasers (extraits des vidéos) ont été réalisées à partir des vidéos existantes, avec le prestataire vidéaste qui accompagne la délégation. Ils reprennent les principaux éléments de chaque vidéo pour être utilisés « en accroche », donner envie de visionner la totalité de la vidéo. Ce format est aussi plus adapté pour la communication sur les réseaux sociaux.



Vidéos disponibles sur la chaîne YouTube France Assos Santé BFC



Le projet de cette 4ème vidéo avait débuté en octobre 2022 avec l'association Dépendances 21. La chargée de mission avait été accueillie au sein d'un groupe de paroles animé par l'association, dans le but de mieux comprendre son fonctionnement et ainsi affiner le scénario de la future vidéo. Le tournage a eu lieu le 5 décembre dans les locaux de l'association à Chenôve. Après plusieurs réunions de dérushage avec les membres du groupe de travail, les responsables de l'association et le vidéaste, une vidéo de 18 minutes a été produite, ainsi qu'un teaser de moins de 4 minutes. Cette vidéo a été diffusée fin du 1er semestre.

3.3. AUTRES ACTIONS

3.3.1. Travaux en lien avec les « CPTS », Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

France Assos Santé BFC participe aux réunions de la Commission paritaire régionale des CPTS de BFC. Deux réunions ont eu lieu en 2023 : le 23 mars et le 17 octobre.

La délégation suit le déploiement des CPTS sur le territoire et accompagne l'implication des représentants des usagers et associatifs en leur sein.

Elle met en lien les représentants avec les CPTS de leur bassin de vie et peut répondre aux sollicitations directes des CPTS.

Par exemple, la directrice de la CPTS « Haut Doubs Forestier » a sollicité la délégation pour la mise en place d'un comité des usagers. La demande a été transférée à un RU siégeant dans les établissements de santé du territoire couvert par la CPTS.

Au 31 décembre 2023, 26 CPTS sont signataires de l'ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) en BFC :

- Côte d'Or : CPTS 21/52 le 10/12/20, CPTS Pays d'Or le 15/12/20, CPTS Centre 21 le 16/09/21, CPTS Sud Côte d'Or le 10/05/22 et CPTS Auxois-Morvan le 21/06/22
- Doubs : CPTS Haut-Doubs Forestier le 02/10/20, CPTS Pays Horloger le 15/12/21, CPTS Loue Lison le 29/06/22, Capacités Besançon et Métropole le 09/03/23, CPTS Grand Montbéliard le 29/03/23, CPTS Porte du Haut Doubs le 30/03/23, CPTS Doubs Central le 05/04/23,
- Haute Saône : CPTS Luxeuil le 24/12/21, CPTS du Bassin Vésulien le 30/03/22 et CPTS Pays Luron le 31/05/22, CPTS Croisée Comtoise le 22/12/23,
- Jura : CPTS du Grand Lons le 27/04/21
- Nièvre : CPTS Nevers-Sud-Nièvre le 30/09/22
- Saône et Loire : CPTS Centre Saône et Loire le 18/10/22, CPTS Bresse Bourguignonne le 06/11/23, CPTS Tournugeois le 12/12/23
- Territoire de Belfort : CPTS Pourtour Belfortain le 08/09/22, CPTS Belfortaine le 01/12/23
- Yonne : CPTS Sud Yonne le 19/07/21 et CPTS Nord Yonne le 22/11/21, CPTS Centre Yonne le 18/12/23.

3.3.2. Projet « Institut des vulnérabilités liées à la Santé »

La Présidente de France Assos Santé BFC fait partie du Comité de pilotage du projet de l'Institut de Prévention des Vulnérabilités liées à la Santé (IPVS). Le projet a été coconstruit avec les patients/usagers et les associations d'usagers.



Les statuts provisoires de l'Institut des vulnérabilités ont été rédigés en fin d'année. L'Institut s'est organisé en association, laissant une place importante aux usagers avec 5 membres votants dans le collège 2 : patients, usagers de la santé et leurs représentants.

L'institut en bref

Les progrès scientifiques et médicaux du XXe siècle ont permis d'allonger l'espérance de vie et de guérir des pathologies jusque-là considérées comme mortelles. Les personnes qui guérissent ont cependant parfois des séquelles liées à leurs pathologies passées ou devenues chroniques. Ces personnes vivent des situations de vulnérabilités, au sens où elles ont un risque accru de subir un dommage.

Ces vulnérabilités peuvent se présenter sous quatre aspects fondamentaux (physiques, psychiques, sociaux et environnementaux), l'ambition de ce projet est :

- d'apporter, d'une part, une réponse clinique à des situations de vulnérabilités qui, en règle générale, ne sont pas suffisamment identifiées,*
- de concevoir un observatoire pour quantifier autant que décrire ces situations,*
- d'engager des travaux de recherche sur cette thématique qui semble centrale mais aussi à la croisée des approches disciplinaires en sciences de l'homme, en médecine, dans le champ du droit, voir en sciences « dures »,*
- prendre en compte ces vulnérabilités induit et ainsi développer une clinique interprofessionnelle pour considérer le patient dans sa globalité.*

Plus d'infos : <https://www.ipvs.fr/>

3.3.3. Participation à la révision du Schéma Régional de Santé

France Assos Santé BFC a été sollicitée pour avis lors de la réactualisation des fiche SRS e-Santé et Démocratie en santé.

3.3.4. Groupe de travail HAS-FORAP (Fédération des Organismes Régionaux et territoriaux pour l'Amélioration des Pratiques en santé) sur « l'engagement des usagers »

La chargée de mission de la délégation participe aux travaux de ce groupe avec la Structure régionale d'appui (RéQua BFC) pour porter le regard et la parole des usagers.

Elle a participé à 2 réunions en visioconférence.

3.3.5. Echanges France Assos Santé BFC et ARS BFC

Un temps d'échanges en visioconférence est organisé de façon mensuelle entre l'ARS BFC, département parcours, projet régional de santé et démocratie en santé, et France Assos Santé BFC. Ces temps d'échanges permettent une meilleure coordination entre les deux structures sur les sujets concernant la démocratie en santé.

3.3.6. Déploiement du réseau des partenaires

- Rencontre avec l'Assurance Maladie



La directrice coordinatrice gestion du risque et médecin-conseil régional de l'Assurance Maladie a souhaité une rencontre avec France Assos Santé BFC pour évoquer les thèmes d'actualité, les attentes de France Assos Santé concernant les thèmes portés par l'Assurance Maladie.

La réunion a eu lieu le 21 juin dans les locaux de l'antenne de Besançon. Elle était accompagnée par un représentant de la CPAM de Côte d'or. Côté France Assos Santé BFC, la Présidente, le 1er Vice-président et la chargée de mission étaient présents.

Des pistes de travaux communs ont été évoquées. Toute situation problématique relevant de l'Assurance Maladie et portée à la connaissance de la délégation pourra être remontée.

- Perspectives de travail avec le Réseau Qualité BFC (RéQua BFC)

Le RéQua, Structure Régionale d'Appui à la qualité des soins et la sécurité des patients, a sollicité une rencontre avec France Assos Santé BFC dans le but d'identifier de potentiels travaux en commun entre les 2 structures.

La coordinatrice et la chargée de mission ont rencontré le 19 juillet, 2 représentants du RéQua : le conseiller partenariat, chargé de mission qualité Etablissements Médico-Sociaux et la juriste. Les échanges se sont appuyés sur :

- Les perspectives de travail du RéQua dans le cadre de leur futur Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'ARS,
- La réflexion nationale portée par la Direction Générale de l'Organisation des Soins (DGOS) sur la future feuille de route « culture sécurité », dont un des axes de travail est centré sur l'utilisateur,
- Les actions en cours et à venir au sein de la délégation BFC.

Des pistes de travaux communs ont ainsi été dégagées pour les années à venir :

- Formation des RU à la politique Qualité Sécurité des Soins,
- Poursuite de la collaboration pour l'organisation des journées régionales France Assos Santé (RU et professionnels),
- Mise en place de cafés thématiques à destination des RU sur le modèle des précédents cafés certification menés en 2021,
- Mise en place d'un atelier « Lutter contre la maltraitance : des témoignages pour questionner les pratiques », atelier d'analyse des vidéos réalisées dans le cadre du groupe de travail FORAP (Fédération des réseaux qualité), auquel France Assos Santé BFC et le RéQua ont participé,
- Projet des usagers : promouvoir le guide projets des usagers et sa mise en œuvre, guide élaboré par les 2 structures France Assos Santé BFC et RéQua,
- Organisation d'un retour d'expérience sur l'utilisation du guide et son appropriation et l'élaboration d'un projet des usagers.



- Sollicitation de la CPAM 71 pour le Comité de coordination « Plan patients en affection de longue durée sans médecin traitant »

Dans le cadre du suivi de son plan d'actions visant à réduire le nombre de patients atteints d'une ALD sans médecin traitant, la CPAM 71 a mis en place un comité de coordination dont la réunion de lancement a eu lieu le 11 mai 2023. Ce comité réunit des professionnels de santé, l'ARS, le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (CDOM), et l'Assurance Maladie.

France Assos Santé BFC a été sollicitée pour proposer un représentant des assurés pour intégrer ce comité de coordination dans le but de recueillir son point de vue et ses propositions. Un représentant de l'association UFC Que Choisir 71 s'est porté volontaire et a été intégré au Comité.

- Sollicitation du Pôle de Gériatrie et d'Innovation (PGI)



La directrice et la responsable des projets « Silver économie » ont fait part de leur souhait de rencontrer la délégation afin d'échanger sur l'adhésion de France Assos Santé BFC et sur la place des usagers au sein du PGI.

La rencontre a été programmée en janvier 2024.

- Sollicitation de la communauté 360 de Saône et Loire

Ce dispositif, porté par l'ARS et la Mutualité Française, a été créé à la suite de la crise sanitaire de 2020.

Il a pour mission d'apporter des réponses personnalisées, de proximité, à toute personne en situation de handicap et à leurs proches aidants, sur les problématiques d'accès aux soins et les solutions de répit.

La coordinatrice et la chargée de mission ont rencontré, à leur demande, les responsables le 8 décembre afin d'échanger sur les missions respectives de chaque structure et identifier la possibilité de partenariat.



3.4. ACTIONS DE PLAIDOYER

3.4.1. PLFSS 2024



Comme chaque année en octobre, la délégation a relayé aux sénateurs et sénatrices de la région, les propositions d'amendements de France Assos Santé au projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS 2024).

3.4.2. Notes de position et avis

Audition sur les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS)

Dans le cadre d'une enquête portant sur les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) et de leurs fédérations, la Cour des comptes a sollicité un rendez-vous auprès de France Assos Santé BFC. La Présidente, le 1er Vice-président et la coordinatrice ont été auditionnés par un conseiller référendaire en janvier.

Suivi du dossier « maternité d'AUTUN »

En décembre 2022, le Directeur général de l'ARS BFC a décidé de suspendre l'autorisation « d'activité de soins de gynécologie obstétrique sous la forme d'hospitalisation complète détenue par le Centre Hospitalier d'AUTUN ». Dans un communiqué du 31 janvier 2023, il annonçait son intention de « soumettre un projet de suspension définitive de l'activité » à la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS) du 23 février.

Cette décision a fait l'objet d'un courrier du Bureau de France Assos Santé BFC, envoyé le 9 février au Directeur général de l'ARS, demandant un moratoire pour la suspension de l'activité et une concertation avec tous les acteurs concernés. Une copie de ce courrier a été transmise aux présidents de la CRSA, de la CSOS et à la Responsable de département PRS, parcours, démocratie en santé et innovation organisationnelle.

Avis de France Assos Santé BFC sur le Plan Régional Santé Environnement (PRSE 4) 2023 - 2027

- Cet avis a engagé la délégation à veiller, pour chacun des 5 axes du PRSE 4, à ce que :
- Les observations, remarques et suggestions émises le 18 septembre 2023 (journée de travail CRSA/CTS sur PRS) soient prises en compte lors de la création d'actions/projets spécifiques santé environnement.
 - La co-construction des actions/projets soit réalisée aussi avec les acteurs de la démocratie en santé (associations concernées par les projets menés).
 - Les politiques de prévention ne se limitent pas à des injonctions comportementales mais doivent tenir compte du ressenti des personnes, de leurs conditions de vie, de leur santé. Et ainsi leur donner les moyens d'agir en fonction de ce qu'elles estiment être bon pour elles.
 - L'incidence des comportements individuels ne doit pas minimiser le rôle et la responsabilité des pouvoirs publics dans la régulation des facteurs de nocivité et la promotion des environnements favorables à la santé.
 - Le nombre d'acteurs investi d'une mission de prévention soit élargi, notamment en reconnaissant le rôle des associations d'usagers dans ce domaine.

A la lecture du PRS et du PRSE 4, il semble important que France Assos Santé BFC puisse lier un partenariat avec le service de démocratie en santé de l'ARS BFC afin, d'une part que les associations intéressées et concernées puissent s'investir dans la construction des projets du PRS et du PRSE 4 et d'autre part de rendre lisible tous les objectifs de ces plans.



Avis sur le déploiement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé en Bourgogne Franche-Comté pour une audition nationale

La délégation a contribué à la rédaction d'une note de position du siège dans le cadre d'une audition sur les CPTS.

Cette audition avait pour but de faire un diagnostic des CPTS pour mesurer l'apport de ces communautés sur les territoires et identifier les facteurs clés de leur succès. Elle visait également à éclairer la décision publique sur les leviers qui pourraient contribuer à accélérer la généralisation des CPTS sur le territoire d'ici la fin de l'année 2023 et les freins à lever. L'objectif était aussi d'émettre des propositions quant à l'évolution du dispositif pour répondre aux enjeux d'accès aux soins, de prévention, de développement de coopérations entre professionnels et d'organisation de la permanence des soins.

Chaque délégation devait répondre aux questions suivantes :

- Dynamique d'ouverture : identifiez-vous un développement important des CPTS dans votre région ?
- Couverture de la région : la région est-elle couverte entièrement ou y'a-t-il des zones blanches ?
- Selon vous, les CPTS ont-elles de l'impact sur les usagers pour les missions prioritaires qui lui sont attribuées :
 - Accès au médecin traitant, soins non programmés ?
 - Prévention territoriale ?
 - Coordination des parcours de santé ?
- Degré d'ouverture des CPTS à leur environnement :
 - Les CPTS de la région permettent-elles la participation d'usagers ? (ratio si possible) Sous quelles modalités ?
 - Participation des établissements de santé, des acteurs du domicile ?



IV. L'INFORMATION DES USAGERS DU SYSTEME DE SANTE, DE LEURS REPRESENTANTS ET DES ACTEURS ASSOCIATIFS

4.1. LA COMMUNICATION : LES RITUELS

La mission « information » se décline en plusieurs actions

- Le « Point Info Hebdo » (PIH), courriel contenant, comme son nom l'indique, les informations de la semaine : communiqués de presse, notes de positions, invitation aux différents webinaires, information sur la diffusion de guides, documents divers, etc... Ces informations sont transmises en fin de semaine au réseau des associations membres et des représentants des usagers de la région.



Au total, 35 PIH ont été envoyés au cours de l'année.

- Les permanences ouvertes sur les 2 antennes

La délégation a traité 21 demandes d'usagers au cours de l'année. L'équipe salariée est sollicitée majoritairement par téléphone. Des courriels sont aussi adressés, soit à la délégation, soit directement à Santé Info Droits.

Les principaux motifs d'appels sont les suivants :

Droits Des Usagers :

- Droit à l'information
- Accès au dossier médical
- Demande de coordonnées d'association
- Demande de coordonnées de RU
- Médiation

Qualité et sécurité des soins et prise en charge :

- Complication médicale
- Défaut de prise en charge de la douleur

Autres :

- Covid long
- Hospitalisation majeur sous contrainte CHS
- Remboursement de soins dentaires
- Violence verbale envers l'équipe FAS BFC et SID
- Réglementation télétravail
- Difficultés de transport sanitaire



- Au niveau de la communication digitale,

La page Bourgogne Franche-Comté du site internet France Assos Santé a été actualisée **18 fois** :

Site Internet de France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté

<https://bourgogne-franche-comte.france-assos-sante.org/>

La page Facebook France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté est alimentée tout au long de l'année.



30 publications
214 abonnés (37 de plus qu'en 2022)



La chaîne YouTube France Assos Santé BFC, créée en janvier 2022, compte aujourd'hui **24** abonnés et **9** vidéos postées, pour un total de **2364** vues.



La ligne juridique de France Assos Santé, « Santé Info Droits » continue d'être sollicitée.

On note une augmentation des demandes par rapport à 2022.

362 appels ou courriels ont été traités pour la région Bourgogne Franche-Comté, soit une augmentation de 43,30 % par rapport à 2022.

Répartition des appels et courriels par département en 2022 et 2023

Départements	Appels téléphoniques et courriels	
	2022	2023
21 - Côte d'Or	60	65
25 - Doubs	42	56
39 - Jura	17	31
58 - Nièvre	21	28
70 - Haute Saône	13	44
71- Saône et Loire	44	58
89 - Yonne	31	37
90 - Territoire de Belfort	24	43
TOTAL REGION	252	362



4.2. La Journée Européenne de vos droits en santé

Pour l'édition 2023 de la Journée Européenne de vos Droits en Santé (JEDS), France Assos Santé BFC a retenu la **thématique des droits autour de la fin de vie, des directives anticipées, de la personne de confiance**, sujets d'autant plus d'actualité que la convention citoyenne sur la fin de vie était en cours à cette période.

Cette thématique a également été retenue par plusieurs régions.

La délégation s'est rapprochée de l'Espace de Réflexion Ethique Bourgogne Franche-Comté (ERE BFC) pour organiser une conférence débat sur les droits de la fin de vie. L'ERE BFC dispose en effet d'une animation « clé en main », exposition, vidéo et intervention d'un médecin pour animer le débat.

Ce débat était ouvert au réseau interne de France Assos Santé BFC (associations et représentants des usagers) mais aussi au tout public.



Pour communiquer sur l'évènement, voici l'affiche qui a été diffusée. Plusieurs ont été déposées dans les pharmacies du centre-ville de Besançon, lieu où se déroulait l'évènement.

Un groupe de travail spécifique, interne à la délégation, a également été réuni en amont du débat pour travailler sur le sujet et dégager des pistes de réflexion.

En terme de résultats, cet évènement a réuni **43 personnes**, majoritairement des représentants des usagers, mais aussi des professionnels de santé et des particuliers (agents de mairie par exemple).

Les points saillants soulevés par les participants ont été les suivants :

- Les directives anticipées : « A qui les envoyer ? »,
- Le rôle de la personne de confiance,
- L'obstination déraisonnable,
- La sédation profonde et continue pour les personnes souffrantes de maladies neurodégénératives, qui ne sont pas concernées par les lois actuelles,
- Le suicide assisté,
- La nécessité de faire évoluer la législation pour accompagner les patients qui n'ont pas la possibilité de décider,
- Le développement des soins palliatifs,
- La clause de conscience du professionnel de santé.

En fin de débat, des documents de l'ERE BFC (flyer et livret d'information), ainsi que les fiches dédiées Santé Info Droits, ont été diffusés aux participants.

La JEDS est aussi l'occasion pour les représentants des usagers d'organiser des actions au sein des établissements de santé où ils sont nommés. Pour cette édition 2023, ce sont **10 stands d'informations** qui ont été tenus avec la documentation autour des droits des patients mise à disposition par France Assos Santé BFC.



Stand d'informations tenu par des représentantes des usagers au sein d'un établissement de santé de l'Yonne (89)

4.3. La semaine de la sécurité des patients

En 2023, la semaine de la sécurité des patients s'est déroulée du 20 au 24 novembre sur le thème :

« Faire des patients des acteurs de leur propre sécurité »



Comme chaque année, France Assos Santé est partenaire de cette opération annuelle de sensibilisation à la sécurité des patients qui a comme objectif de favoriser un dialogue entre usagers, patients voire résidents et professionnels de santé et médico-sociaux, mais aussi entre professionnels.

Des stands d'information ont été tenus par les représentants des usagers dans **6 établissements de santé** de Bourgogne Franche-Comté.

4.4 FRANCE ASSOS SANTÉ BFC ET LA PRESSE



La délégation a répondu à plusieurs sollicitations des médias :

- Participation d'un membre du Bureau à l'émission de France 3 Bourgogne "Dimanche en politique », le 22 janvier 2023 sur le thème "La santé avant tout",
- Interview de RMC d'un membre de l'association AFD 58, pour avis des usagers concernant le 1er "Flying doctor" Dijon - Nevers,
- Interview d'un membre de l'association "Maladies rares" réalisé par un journaliste de France 3 Besançon pour un article publié sur le site web de France 3 le 15 février, journée du syndrome d'Angelman,
- Un communiqué de presse a été largement diffusé dans le cadre du plan de communication autour des podcasts "Des/Equilibres". Il a entraîné 21 retours médias dont un article d'une demie-page dans l'Est-Républicain.

4.5 PARTICIPATION À DES ACTIONS ORGANISÉES PAR LES STRUCTURES PARTENAIRES

Intervention à la 20ème édition de l'Université francophone d'été en santé publique



Cette 20ème édition s'est tenue à Besançon du 3 au 8 juillet à l'UFR Santé.

La chargée de mission est intervenue le 4 juillet lors du module « Soins primaires, promotion de la santé et prévention : développer des approches populationnelles » pour présenter France Assos Santé et échanger sur les nouvelles formes d'engagement des usagers et le partenariat en santé.

Journée de la douleur chronique à Nevers

Cette journée a été organisée par la commission expression des usagers du Conseil Territorial de Santé de la Nièvre, le 16 juin à Nevers.

Deux membres du Comité régional ont tenu un stand. Plus de 50 personnes l'ont visité. Les visiteurs se sont montrés très intéressés par les actions menées au sein de France Assos Santé BFC et par la documentation mise à disposition.

Journée des microstructures

Cette journée a été organisée le 20 juin à Beaune par la Fédération des Maisons de Santé et de l'exercice coordonné (FeMASCO BFC). La chargée de mission de la délégation est intervenue sur le thème « L'utilisateur acteur de sa santé, du faire pour au faire avec ».

Journée des aidants

Un membre du Comité régional a tenu un stand d'information et a participé à la journée des aidants organisée à Quétigny (21) par la Fédération d'Etablissements D'accueil et Organisations de Services A Domicile (FEDOSAD).



Intervention au lycée Pergaud de Besançon

La chargée de mission est intervenue auprès des élèves de BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Sociale) pour présenter France Assos Santé, ses actions régionales et la démocratie en santé.

Intervention à l'IFSI de Quétigny

La correspondante formation est intervenue auprès des élèves infirmier(e)s pour présenter France Assos Santé, les droits des usagers et le rôle des représentants des usagers.

V. LA FORMATION DES REPRESENTANTS DES USAGERS

Les sessions de groupes d'échanges sont animées par des salariées de la délégation, formées au sein de France Assos Santé à la méthodologie d'animation.

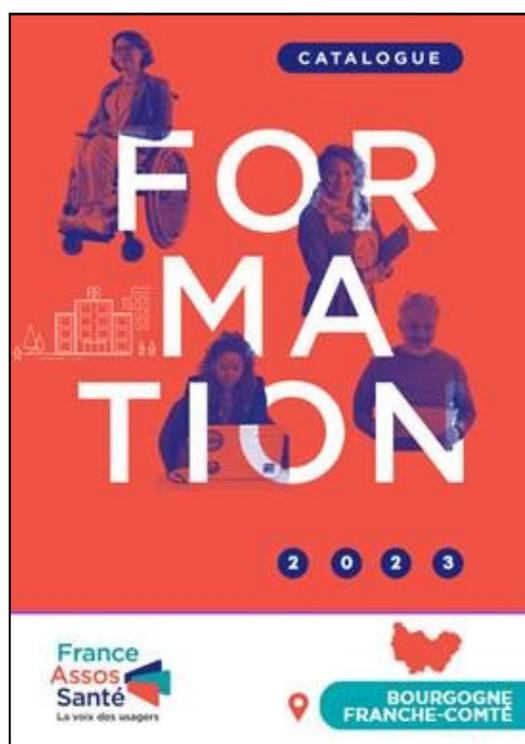
Les formations sont à destination des représentants des usagers et sont également ouvertes aux bénévoles des associations membres.



**15 formations et 3 groupes d'échanges
(en présentiel ou en distanciel)**



152 personnes y ont participé



Intitulé	Date	Lieu	Public	Nombre de participants
Sessions de formation				
Améliorer la qualité de l'information en établissement de santé	23 février	Dijon	Acteurs associatifs et RU	10
Renforcer la sécurité du patient	24 février	Dijon	Acteurs associatifs et RU	8
RU en Avant ! Classe virtuelle	2 et 3 mars et 24 avril	Dijon	Nouveaux RU	11
RU en CDU : contribuer au règlement intérieur	7 mars	Visio	RU en CDU	8
RU en Avant ! Classe virtuelle	23 et 24 mars et 17 mai	Besançon	Nouveaux RU	12
Comprendre le système de santé	30 mars	Besançon	RU	9
RU en Conseil Territorial de Santé (CTS)	18 avril	Dijon	RU	7
RU en Commission des usagers	25 mai	Besançon	RU en CDU	8
Comprendre les enjeux de la e-santé	6 juin	Visio	Acteurs associatifs et RU	10
Recueillir l'expression des usagers	15 juin	Dijon	RU	11

Intitulé	Date	Lieu	Public	Nombre de participants
Prendre la parole au nom des usagers	22 septembre	Besançon	Acteurs associatifs et RU	8
RU en Avant ! Classe virtuelle	5 et 6 octobre et 30 novembre	Chalon sur Saône	Nouveaux RU	9
RU en Commission des Usagers	3 novembre	Dijon	RU en CDU	13
Analyser les plaintes et réclamations	7 décembre	Besançon	RU	8

Groupes d'échanges

Groupe d'échanges	16 mars	Dijon	RU	7
Groupe d'échanges CPTS	16 juin	Visio	Acteurs associatifs et RU	5
Groupe d'échanges CPTS	12 décembre	Visio	Acteurs associatifs et RU	8



VI. PARTICIPATION AUX ACTIONS DE L'UNAASS

- GROUPES DE TRAVAIL

La délégation a participé au groupe de travail inter délégation pour l'organisation de la Journée Européenne de vos Droits en Santé (JEDS). L'objet de ce groupe était de mutualiser les outils créés et la communication autour de cet événement phare de la promotion des droits en santé.

Des représentants de la délégation sont également intégrés aux travaux des groupes suivants :

- Groupe de travail national sur la e-santé,
- Groupe de travail national sur le partenariat patient.

La coordinatrice et la chargée de mission ont été intégrées à 3 ateliers de rédaction de fiches actions dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique de France Assos Santé 2023 - 2026.



- JOURNEE THEMATIQUE

La coordinatrice, la chargée de mission et des représentants des associations membres ont participé à la Journée nationale sur le thème :

« Usagers et professionnels construisent l'équipe et les parcours de santé de demain ».

Elle a eu lieu mercredi 26 avril à Paris.

France Assos Santé
La voix des usagers

programme
Usagers/professionnels
construisent l'équipe et
les parcours de santé
de demain

• MERCREDI 26 AVRIL 2023 •
9h30 - 16h30

ANNEXE

"Plan stratégique régional 2023-2026

Plan stratégique 2023-2026

Les actions de la région

Bourgogne Franche-Comté

Le mot de la Présidente

Le plan stratégique national 2023-2026 de France Assos Santé fixe 3 ambitions :

- Renforcer la cohésion et la structuration du réseau
- Revitaliser et amplifier la démocratie en santé
- Eclairer et transformer les politiques publiques ayant un impact sur la santé.



En Bourgogne Franche-Comté ce plan stratégique, construit dans une dynamique collective par l'ensemble des associations adhérentes, est décliné comme suit :

- Pour renforcer la cohésion et la structuration du réseau, une commission régionale du réseau, espace de partage entre associations membres et partenaires est mise en place.

La délégation poursuivra également la réalisation de vidéos valorisant les actions de prévention des associations membres – portraits d'associations, et la capitalisation des expériences en promotion de la santé.

- Afin de revitaliser et amplifier la démocratie en santé, FAS BFC s'attachera à renforcer ses actions et sa communication, elle démontrera, entre autres, la plus-value apportée par les travaux menés par les représentants des usagers.

Une des actions phare portera sur les différentes formes d'engagement des usagers avec l'élaboration d'une feuille de route pour les 3 ans à venir.

- Enfin, en termes de plaidoyer, la vigilance portera sur l'accès aux soins ainsi que la prévention et la promotion de la santé.

En Bourgogne Franche-Comté, nous sommes déterminés à mettre en place des solutions qui amélioreront de manière significative l'expérience des usagers de la santé et contribueront à l'avancement global de ce secteur vital.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les membres de France Assos Santé BFC qui ont contribué à l'élaboration de ce projet, ainsi qu'à tous les partenaires et parties prenantes qui soutiennent notre vision.

Ensemble, je suis convaincue que nous parviendrons à réaliser notre mission et à accomplir un changement dans la vie des usagers de la santé.

Marie-Catherine EHLINGER

Présidente de France Assos Santé
Bourgogne Franche-Comté

Plan stratégique de France Assos Santé 2023-2026

Renforcer la cohésion et la structuration du réseau

Impulser et entretenir un sentiment d'appartenance à France Assos Santé.

Favoriser la culture commune et animer la dynamique inter-associative dans l'ensemble du territoire.

Valoriser les contributions respectives de France Assos Santé, de ses associations membres, de ses délégations et des personnes qui y participent à tous les niveaux.

Favoriser l'appropriation des principes et du fonctionnement de la démocratie en santé.

Co-construire avec les autres acteurs du système de santé les nouvelles formes d'engagement et favoriser leur complémentarité avec les représentants des usagers.

Renforcer et animer la communauté des représentants des usagers en leur donnant les moyens de leurs missions pour être un acteur proactif de la transformation du système de santé.

Revitaliser et amplifier la démocratie en santé

Eclairer et transformer les politiques publiques ayant un impact

Structurer notre capacité d'enquête et de recueil des expériences usagers.

Consolider notre expertise pour être en mesure de produire des analyses, avis et recommandations éclairés et informés.

Gagner collectivement en capacité d'influence.

Feuille de route de la délégation

Bourgogne Franche-Comté

Cette feuille de route présente les actions retenues collectivement par les représentants des associations du Comité régional pour les 3 années à venir. Ces actions sont déclinées pour chacune des 3 ambitions du plan stratégique. Elles sont issues du catalogue proposé dans le cadre d'un travail participatif avec les associations membres et les délégations régionales.

Action 1.2.2

Créer/développer des espaces de partage d'expériences pour contribuer à l'élaboration des positions, échanger sur les pratiques et actualités

Résultats attendus

France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté organise des sessions de partage d'expérience entre associations membres sur leur stratégie de développement, sur leur méthodologie de travail et sur leurs autres savoir-faire par le biais d'une Commission régionale du réseau.

Action 1.3.3

Mettre en avant les réalisations des associations membres

Résultats attendus

Les contributeurs - associations membres et leurs bénévoles - sont identifiés et rendus visibles dans toutes les productions du réseau France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté. Des portraits d'associations sont réalisés et publiés (vidéos, articles, etc.). La délégation poursuit sa démarche de capitalisation des expériences en promotion de la santé menées par les associations membres.

Feuille de route de la délégation

Bourgogne Franche-Comté

**Action
1.3.4**

Inciter les associations membres à communiquer sur leur appartenance à France Assos Santé et à relayer les productions de France Assos Santé

**Résultats
attendus**

Des outils de communication autour de France Assos Santé son mis à disposition des associations membres :

- diaporama de présentation
- annuaire inter associatif
- Point Info Hebdo
- charte de partage du logo France Assos Santé BFC
- roll-up

**Action
2.1.2**

**Communiquer sur la démocratie
en santé et les RU**

**Résultats
attendus**

Des actions de communication sont menées pour faire connaître et favoriser l'appropriation des droits individuels et collectifs auprès des usagers :

- Actions lors de la Journée européenne des droits en santé et lors de la Semaine de la sécurité des patients

Le rôle et l'utilité des représentants des usagers (RU) est valorisé dans les établissements de soins et auprès des professionnels :

- Diffusion du clip vidéo RU
- Permanence de RU
- Interventions aux journées d'intégration des professionnels de santé

**Action
2.1.3**

**Illustrer la plus-value du rôle
des représentants des usagers**

**Résultats
attendus**

Le rôle et l'utilité des représentants des usagers est valorisé dans les établissements de soins, auprès des professionnels, fédérations (et tous les acteurs du système de santé).

Valorisation de témoignages de RU illustrant leurs diverses implications au sein des instances de démocratie en santé :

- Commission des usagers
- Projet des usagers
- Certification des établissements de santé
- Groupes de travail ou commissions spécifiques

Action
2.2.1

Coconstruire le plan d'action régional sur la base d'états des lieux et d'une feuille de route nationale sur les nouvelles formes d'engagement

Résultats
attendus

Un travail de **veille stratégique** est réalisé sur les nouvelles formes d'engagement et ces connaissances (notamment scientifiques) sont diffusées au sein du réseau (sensibilisation des associations membres).

Un **groupe de travail** sur « Les nouvelles formes d'engagement des usagers de la santé » est installé pour mettre en œuvre et suivre les actions.

Action
2.2.3

Evaluer les expérimentations de lien entre la RU et les nouvelles formes d'engagement, identifier et partager les bonnes pratiques

Résultats
attendus

Des partenariats sont noués avec les nouveaux acteurs de l'engagement qui partagent les valeurs et les principes de France Assos Santé (sur la base de coopérations existantes ou nouvelles).

Le **groupe de travail** est garant du suivi de cette action.

Action
2.3.3

Recruter de nouveaux RU

Résultats
attendus

Un plaidoyer en faveur du renforcement du statut des représentants des usagers est porté pour redonner de l'attractivité au mandat et diversifier les profils (contribuer aux évolutions législatives et réglementaires) :

- Un **tutorat** est mis en place pour l'accueil des nouveaux RU "**Adopte/parraine un RU**".
- La **formation** est valorisée pour accompagner le RU dans l'exercice de son mandat.

La délégation soutient l'ajustement du nombre de RU en fonction de la taille de l'établissement de santé et la prise en charge des frais de déplacement occasionnés dans l'exercice du mandat.

Thème 1

La prévention en santé

Résultats attendus

La délégation poursuit ses actions en matière de prévention et promotion de la santé en s'inscrivant dans la nouvelle dynamique de ce plan stratégique en renforçant notamment ses capacités de recueil d'expériences.

Elle apporte sa contribution dans les projets et organisations qui se déploient sur le territoire régional (IPVS).

Thème 2

L'accès aux soins

Résultats attendus

La délégation renforce son partenariat avec les organisations territoriales de santé :

- CPTS
- DAC
- FEMASCO

Elle poursuit ses travaux sur le numérique en santé, pour en faire un véritable vecteur d'accès aux soins.

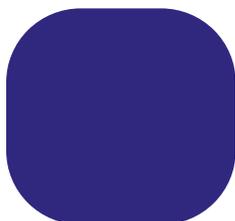
Elle promeut le développement du partenariat en santé et s'ouvre vers les différentes formes d'engagement des usagers pour l'amélioration de la qualité des soins.

A propos de France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté

France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté est l'une des 18 délégations de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé créée par la loi du 26 janvier 2016 dite de modernisation de notre système de santé.

Notre union régionale fédère, en janvier 2024, 53 associations d'usagers du système de santé : associations de personnes malades, de personnes âgées et retraités, de personnes en situation de handicap, de défense des familles, des consommateurs, de défense de la sécurité et de la qualité de la prise en charge. Notre mandat consiste à favoriser l'expression et la prise en compte de la parole des usagers du système de santé dans l'ensemble des politiques de santé. Notre délégation coordonne l'action de plus de 450 représentants des usagers sur l'ensemble du territoire régional.

CONTACT



France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté

Tél. 03.80.49.19.37 / 03.81.51.84.31

bourgogne-franche-comte@france-assos-sante.org



France Assos Santé

La voix des usagers

Bourgogne Franche-Comté

France Assos Santé Bourgogne Franche-Comté

2 rue des Corroyeurs - FF6 - 21000 DIJON - Tél. 03 80 49 19 37

1 route de Marchaux - 25000 BESANCON - Tél. 03 81 51 84 31



bourgogne-franche-comte@france-assos-sante.org



<https://bourgogne-franche-comte.france-assos-sante.org/>

